



Budget Primitif 2025

Budget Annexe - opération d'aménagement de la friche ITDT

Séance du Conseil Municipal du 09 avril 2025

SOMMAIRE

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes de fonctionnement

1.2 Les dépenses de fonctionnement

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes d'investissement

2.2 Les dépenses d'investissement

Les opérations relatives aux zones d'aménagement concertée doivent être inscrites au sein d'un budget annexe afin d'individualiser les écritures relatives à l'opération d'aménagement, mais aussi de ne pas bouleverser l'économie du budget de la collectivité. Les opérations relatives aux ZAC, pour lesquelles les terrains sont destinés à la vente, n'ont pas à être intégrées dans le patrimoine de la collectivité et doivent être décrites dans une comptabilité de stock spécifique.

Dans un premier temps, la collectivité supporte la charge des dépenses afférentes à la production du bien (achat de terrains, études et autres frais divers de gestion). Les dépenses sont ensuite répercutées dans le coût du bien et intégrées au prix de vente.

Le budget annexe est clôturé dès lors que l'intégralité des terrains a été vendue et qu'il n'y a donc plus de stock.

Ce budget annexe créé lors du Conseil Municipal du 09 avril 2025 retrace aussi bien des opérations soumises et non soumises à la TVA.

Ce premier budget reprend l'actif et le passif comptable de l'opération d'aménagement de la friche ITDT précédemment suivis dans le budget principal de la ville.

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes de fonctionnement

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 3 398 503.70 € et se décompose ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES					
Chap./ art.	Libellé	Pour mémoire Budget Précédent	RAR n-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL		0,00	0,00	3 398 503,70	3 398 503,70
70	Produits des service du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Vente de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	377 594,26	377 594,26
757368	Autres subventions	0,00	0,00	377 594,26	377 594,26
Total des recettes réelles		0,00	0,00	377 594,26	377 594,26
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00	3 020 909,44	3 020 909,44
042	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	3 020 909,44	3 020 909,44

► **Vente de terrains : 0.00 €**

► **Autres subventions : 377 594.26 € :**

- Transfert du budget principal : 141 810.29 € au titre des acomptes versés dans le cadre du projet partenarial d'aménagement de Tournon sur Rhône signé en 2023,
- Crédits nouveaux :
 - ✓ 76 500 € - acompte au titre de la convention de partenariat opérationnelle « petites villes de demain » et de la convention d'ingénierie opérationnelle signées avec la Banque des Territoires,
 - ✓ 88 956 € - acompte au titre du projet partenarial d'aménagement (PPA),
 - ✓ 70 327.97 € au titre du Contrat de plan État-Région.

► **Recettes d'ordres : 3 020 909.44 €**

Ce budget annexe nécessite une comptabilisation des stocks. A la fin de chaque exercice, la valeur du stock est constatée. Cela se traduit par une dépense de compte de stock (3555) en investissement et une recette du compte variation de stock en fonctionnement (7135). Il s'agit d'opération d'ordre de transfert entre sections.

1.2 Les dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à : 3 398 503.70 € et se décompose ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					
Chap./art.	Libellé	Pour mémoire Budget Précédent	RAR n-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL		0,00	0,00	3 398 503,70	3 398 503,70
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 398 503,70	3 398 503,70
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00	2 133 125,80	2 133 125,80
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	0,00	0,00	1 189 370,32	1 189 370,32
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	27 100,00	27 100,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00	0,00	48 907,58	48 907,58
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	3 398 503,70	3 398 503,70
042	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00

- **011 Charges à caractère général : 3 398 503.70 € dont :**
 - Transfert du budget principal : 1 944 132.08 €
 - Crédits nouveaux : 1 454 371.62 €

Les principaux postes de charges concernent l'acquisition du tènement auprès d'EPORA (Établissement public foncier de l'Ouest Rhône Alpes) avec un dernier versement en 2025 de 866 932.87 €, des dépenses d'études et divers frais.

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes d'investissement

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à : 3 020 909.44 € et se décompose ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES					
Chap./ art.	Libellé	Pour mémoire Budget Précédent	RAR n-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL		0,00	0,00	3 020 909,44	3 020 909,44
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	3 020 909,44	3 020 909,44
168742	Autres dettes-Collectivité de rattachement	0,00	0,00	1 994 035,55	1 994 035,55
168751	Autres dettes-GFP de rattachement	0,00	0,00	1 026 873,89	1 026 873,89
Total des recettes réelles		0,00	0,00	3 020 909,44	3 020 909,44
042	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00

Le Chapitre 16 enregistre :

- les avances du budget principal : 1 994 035.55 €,
- les avances versées par ARCHE Agglo : 1 026 873.89 €.

2.2 Les dépenses d'investissement

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à : 3 020 909.44 € et se décompose ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES					
Chap./ art.	Libellé	Pour mémoire Budget Précédent	RAR n-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL		0,00	0,00	3 020 909,44	3 020 909,44
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
3351	En-cours de production de bien Terrains	0,00	0,00	2 062 797,83	2 062 797,83
3352	En-cours de production de bien Etudes et prestations de services	0,00	0,00	958 111,61	958 111,61
042	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	3 020 909,44	3 020 909,44

Le total des dépenses d'ordre correspond aux écritures de stock du budget annexe (cf les recettes d'ordre de la section de fonctionnement).